

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***19135289***Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers**02 OCT. 2019**

Greffe Le greffier

N° d'entreprise : **0421 975 932**

Nom

(en entier) : **JEAN-MARIE VAN AUBEL**

(en abrégé) :

Forme légale : **SPRL**Adresse complète du siège : **Hoyoux 10 - 4831 LIMBOURG****Objet de l'acte : Démission de la succession de Mr Jean-Marie VAN AUBEL et nomination
de Mr Jean-Marie VAN AUBEL (fils)**

L'ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire du 23 septembre 2019 prévoit :

- Démission de la succession de Monsieur Jean-Marie VAN AUBEL en qualité de gérant.
- Nomination de Monsieur Jean-Marie VAN AUBEL (fils) en qualité de gérant.
- Transfert de sept cent cinquante parts de la succession Jean-Marie VAN AUBEL à Monsieur VAN AUBEL Jean-Marie (fils).
- Transfert de sept cent quarante-deux parts de Madame HICK Claire à Monsieur VAN AUBEL Jean-Marie (fils).

Claire HICK,
Associée,J-M VAN AUBEL (fils)
gérant,

Déposé en même temps : Procès verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 23 septembre 2019.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/10/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).